

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Mars 2009

Étaient présents : Jean-Noël MOISSET. Gilbert CATALETTE. Maryse GUILBERT. Alain VERON. Reine-Marie GREMEAUX. François VARLET. Francis RONDET. Denise HOF. Christine ALLOUIS. Robert HOF. Marielle BRILLANT. Daniel SENEAL. Jean BRIDET. Jocelyne OLLIVIER. Michel RAES. Michèle MARIE. Marc-Henri LOUIS. Anthony ARCIERO. Régis SCARPINO. Michel PRULHIÈRE. Nadine RACAULT. Julien SEBBAN. Patricia MAYEUX.

Étaient absents excusés : Lucienne GUEDON donnant pouvoir à Robert HOF
Eliane LOR donnant pouvoir à Jean-Noël MOISSET

Absents non excusés : Suzie PLANCHARD. Valérie PANNIER

Secrétaire de Séance : Gilbert CATALETTE

Approbation du Conseil municipal du 18 Décembre 2008

1°) DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2009

Monsieur le Maire présente l'impact que pourrait avoir une augmentation de 2% sur les taux 2009 des taxes (habitation – Foncier bâti – Foncier non bâti) et suggère de maintenir ces taux en 2009 et de prévoir l'augmentation des taux en 2010.

| | |
|---------------------|---------|
| - taxe habitation : | 12.54 % |
| - foncier bâti : | 9.50 % |
| - foncier non bâti | 91.00 % |

Etude des différentes demandes de subventions associatives.

INVESTISSEMENT :

Concernant le contrat régional :

- L'école Romain Rolland est terminée.
- Stand de tir en cours, avec une fin de chantier pour fin avril.

Concernant les travaux, une liste a été établie sur une période de 5 années. Avant tout commencement de travaux, des demandes de subventions seront demandées aux différentes instances (Conseil général, Conseil régional, Jeunesse et Sports, communauté de communes, etc....).

2°) SUBVENTION COLLEGE STENDHAL

Le collège STENDHAL va effectuer une action « Conférence Débat » sur le thème de l'Adolescence et les dépendances. Cette action s'inscrit dans un projet de « Soutien à la Parentalité » proposé par le CESC (Comité d'Education Santé Citoyenneté). Afin d'organiser cette action, le collège STENDHAL sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention de 150 €. Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

3°) VACATIONS FUNERAIRES

Vu la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire publiée au JO du 20 décembre 2008.

La loi du 19 Décembre 2008 relative à la législation funéraire a modifié certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code Civil relatives aux conditions d'exercice de la profession d'opérateur funéraire, aux démarches des familles, au statut et à la destination des cendres et à la gestion des cimetières.

Le montant unitaire des vacations funéraires devra désormais s'établir entre 20 et 25 €. Chaque Maire fixera –dans le respect du plancher et du plafond fixés – le taux applicable dans sa commune.

Monsieur le Maire propose que cette vacation soit de 20 €.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

4°) DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT BIBLIOTHEQUE AU CONSEIL GENERAL

La bibliothèque de Survilliers organise durant toute l'année différentes manifestations dans le but d'inciter la population à la lecture. Cette année quatre évènements sont organisés :

- Journées thématiques de Septembre à Avril
- Lire en Fête 2009 : Café Philo

Le coût global de ces manifestations s'élève à 1.350 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de solliciter le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention de 1.350 €

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

5°) TRANSFERT DE TERRAIN COMMUNAL AU DEPARTEMENT

Le département doit acquérir une emprise dans le cadre du projet de liaison entre la RD 10 et la RD 922. Ce terrain est d'une superficie de 782.00 m².

L'avis des domaines a déterminé l'indemnité de dépossession à 1 €.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de transférer cette parcelle de terrain au conseil général pour un euro symbolique. Le conseil général prendra à sa charge les coûts éventuels de la mise en conformité avec les législations sur l'amiante, le plomb, les insectes xylophages et les terrains pollués.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

6°) MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que les statuts communautaires doivent être modifiés.
Deux modifications sont proposées :

1. Chapitre A – PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES
Ajout d'un cinquième point : Gestion des conséquences environnementales de l'activité aéroportuaire
2. Chapitre D – CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET D'ENSEIGNEMENT
Modification du premier point : Création et/ou gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Monsieur le Maire propose d'adopter les modificatifs apportés aux statuts de la communauté de communes.
Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

7°) APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE

Un appel d'offres a été lancé courant Décembre 2008, concernant la maîtrise d'œuvre pour travaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées dans divers quartiers de la commune.
La Commission d'appel d'offres a retenu la société CCST pour un montant de 6.380.00 € HT.

8°) APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA RENOVATION D'UN COURT DE TENNIS COUVERT

Un appel d'offres a été lancé courant Décembre 2008, concernant la rénovation d'un court de tennis couvert.
La Commission d'appel d'offres a retenu la Société SOFBTENNIS pour un montant de 29.846.04 € HT + l'option n° 1 pour un montant de 600.00 € HT qui correspond au petit équipement d'entretien du sol.
Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

9°) APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA FOURNITURE ET LA POSE D'UNE PORTE ET D'UNE BAIE VITREE AU LOCAL TENNIS

Un appel d'offres a été lancé courant Décembre 2008, concernant la fourniture et la pose d'une porte et d'une baie vitrée au local de tennis couvert.
La Commission d'appel d'offres a retenu la Serrurerie Générale de Surveilliers pour un montant de 11.580.00 € HT.

10°) TARIF REPAS CANTINE

Monsieur le Maire explique que les repas cantine pour les enfants sont au tarif de 3.20 €. Il propose de faire passer ces tarifs de 3.20 € à 5.10 €, uniquement pour les familles qui n'inscrivent pas leurs enfants à la cantine.
Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire :

- Ecole Romain Rolland et Billard : Le chantier est terminé. Concernant la salle de maquettisme, la fourniture et la pose du carrelage seront réglées par l'Architecte.
- Eglise : L'horloge de l'Eglise est en panne. A cette panne s'ajoute le dérèglement du balancier des cloches. Une intervention va être effectuée afin de le recalibrer.

Alain VERON :

- Projet de renforcement du transport gaz du Nord au Sud de Surveilliers. (Projet perçu défavorablement de la part des propriétaires).

Francis RONDET :

- Les journées plongées organisées pour les jeunes ont été une très grande réussite.

Robert HOF :

- Compte rendu sur la charte de l'environnement de développement durable.
- SIGIDURS : augmentation des frais d'ordures ménagères due à la taxe activité polluante. (+ 4 € par tonne).
- Réorganisation des tris papiers, plastiques et Ordures ménagères. A compter du dernier trimestre, les containers papier seront supprimés et les papiers seront collectés dans les bennes d'ordures recyclables.

Reine-Marie GREMEAUX :

- Repas mensuel : le prix à compter de Février est de 9 €. La prestation de ce repas est un peu plus complète. Il faudrait obtenir une meilleure qualité pour les repas de tous les jours.

Anthony ARCIERO :

- Suite au conseil d'administration du collège de Fosses :
 - Réfection du Collège en 2011 avec restructuration
 - Le problème de l'agent comptable est réglé.